Ville de Paris

Discours – Ouverture de la conférence capitale « Violences sexuelles faites aux femmes en temps de guerre : prévenir, protéger, réparer »

Jeudi 27 novembre 2025 – 14H30

Hôtel de Ville – Salle des Fêtes

Madame la Représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies chargée de la question des violences sexuelles liées aux conflits, chère Pramila Patten,

Monsieur le Président de la Cour nationale du droit d'asile, cher Thomas Adrieu,
Madame l'ancienne Présidente de la Cour pénale internationale, chère Fatou Bensouda,
Mesdames les intervenantes, Messieurs les intervenants,
Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je tiens à vous remercier très chaleureusement pour votre présence aujourd'hui.

C'est un honneur de vous accueillir à l'Hôtel de Ville de Paris, pour cette dernière conférence capitale de l'année, consacrée à la question des violences sexuelles en temps de guerre.

Je tiens à remercier Pramila Patten, pour sa présence exceptionnelle à nos côtés et plus largement, pour le travail indispensable qu'elle mène chaque jour.

Le sujet qui nous rassemble aujourd'hui est particulièrement difficile, mais il est essentiel.

Dans cette maison commune qui a abrité toutes les luttes pour les droits humains, nous voulions faire résonner, autour du 25 novembre, les voix courageuses des survivantes et survivants que d'autres ont voulu faire taire, rendre hommage à l'engagement admirable de celles et ceux qui les accompagnent et les aident à se reconstruire.

Aussi ancien soit-il, ce fléau des violences constitue l'un des plus grands tabous de l'histoire ; l'une des plus grandes menaces contemporaines pour le rétablissement de la paix et la sécurité intérieure.

Nous ne devons pas détourner le regard.

Il faut regarder cette vérité en face, aussi épouvantable soit-elle.

Les chiffres établis par les institutions internationales et notamment l'ONU sont alarmants : en 2024, chère Pramila Patten, vous nous alertiez sur l'augmentation spectaculaire de l'ordre de 50 % des violences sexuelles dans les conflits en 2023.

Il y a quelques mois, en août 2025, vous rapportiez une réalité glaçante : les enfants, loin d'être protégés et épargnés, sont de plus en plus victimes, avec une hausse de 35 % des violences sexuelles commises à leur encontre au cours de l'année écoulée.

Derrière ces chiffres, il y a des récits de vie qui confirment l'horreur : je pense aux témoignages des femmes yézidis réduites en esclavage par Daesh, aux récits liés à l'attaque terroriste du 7 octobre 2023 en Israël, et ceux des conflits et guerres en Syrie, au Soudan, en République démocratique du Congo, en Ukraine, à Gaza.

Les violences sexuelles se retrouvent dans la quasi-totalité des conflits à travers le monde.

Partout, les corps des femmes le plus souvent, mais aussi des hommes et des enfants, deviennent des champs de bataille.

Ces violences ne sont pas le fait d'une culture, d'un continent, ou d'une religion.

Elles sont une tactique, une stratégie et une arme de guerre.

Pour les victimes directes, le traumatisme est immense.

Il est émotionnel, psychologique et physique.

Tenter de se reconstruire, qui plus est dans une zone de conflit, après un tel traumatisme est un parcours du combattant, et souvent, de la combattante.

Le viol et plus largement les violences sexuelles sont une arme pour dominer, contrôler et humilier.

Ces actes d'une barbarie inouïe laissent des traces durables et se transmettent de génération en génération.

Au-delà des victimes directes, les commanditaires de ces actes cherchent à annihiler l'autre, à détruire des familles, des communautés et des peuples entiers.

Face à ces tragédies, l'impunité règne.

Les terrains de guerre ne permettent pas toujours de recueillir la parole des victimes, de tracer les faits et de sécuriser les preuves.

C'est l'idée même de votre application « Back Up », chère Céline Bardet, pour aider les victimes, où qu'elles soient et en toute sécurité, à transmettre des informations qui pourront constituer un dossier. C'est une étape indispensable pour documenter ces crimes.

Aujourd'hui encore, les processus de paix ne rendent pas toujours compte de la survenance de ces actes pourtant qualifiables de crimes contre l'humanité.

Mais comme vous, je refuse la fatalité qui consisterait à dire : « cela a toujours existé. ».

Comme vous, je sais que l'alliance entre les institutions internationales, les États, les collectivités, les experts, les ONG et les citoyens peut faire bouger les lignes. Je connais la force de la prise de conscience, du plaidoyer, de la mobilisation citoyenne.

Rappelons-nous que dans les années 90, à la suite de la découverte des horreurs commises en ex-Yougoslavie et au Rwanda, la prise de conscience de l'opinion internationale a permis de lever le voile sur la réalité des violences sexuelles.

Désormais, cette vérité a enfin sa place dans les livres d'histoire.

C'est cette même union qui se noue entre les victimes, les mouvements féministes, les professionnels du droit, les ONG humanitaire, et la société civile, médecins, journalistes de terrain, chercheurs, qui, depuis 1998, fait bouger le droit pénal international pour juger les agresseurs.

À l'heure où la planète n'a jamais connu autant de conflits depuis 1946, il y a urgence à faire connaître ces crimes, pour mieux les prévenir et, espérons-le, un jour les éradiquer.

Nous avons besoin de justice.

Nous avons besoin de mettre fin à l'impunité pour que les agresseurs et les commanditaires soient condamnés.

Nous avons besoin de continuer à documenter l'horreur, à soutenir les enquêtes, pour que la justice puisse être rendue.

Grâce au travail mené par les juristes et les associations, sur les terrains de guerre, la parole émerge petit à petit.

Je veux remercier très chaleureusement tous les experts qui œuvrent sur le terrain pour aller à la rencontre des victimes, comprendre les causes, analyser les modes opératoires.

Ce travail, tellement difficile, est indispensable pour avancer.

Notre rôle est de permettre à ces experts de poursuivre ce travail, de l'amplifier.

C'est pourquoi nous avons voté il y a quelques semaines une subvention de 100 000€ au Fonds multipartenaire sur les violences sexuelles liées aux conflits (VSLC), géré par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Cette aide permet de déployer des organisations de la société civile (OSC) spécialisées dans l'assistance juridique aux victimes, en République démocratique du Congo. Cette aide permet aussi d'établir des données fiables pour identifier et protéger les victimes.

Je pense aussi à tous les médecins, les aides-soignants, en première ligne pour venir en aide à ces femmes.

L'engagement du docteur Denis Mukwege, à qui j'ai eu l'honneur de remettre la citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris en octobre 2021, a permis de mettre en lumière ces solidarités qui se tissent face à l'horreur.

Je suis très fière qu'il ait pu nous transmettre un message pour notre conférence.

Mesdames, messieurs,

Nous le savons : le silence tue, et la parole libère.

Mais au-delà de la parole, il faut de l'action, il faut une mobilisation pour que les agresseurs sachent que leurs crimes ne resteront pas impunis.

Nous avons le devoir moral de porter la voix de ces survivantes et de ces survivants, de faire connaître leurs histoires, de faire en sorte que le monde entier sache, qu'il sache que seconde ligne des conflits, des soldats, des groupes armés s'en prennent aux plus faibles, en toute impunité, pour briser ce qu'ils ont de plus cher, leur dignité. Cela doit cesser.

En ce domaine comme pour tant d'autres, les villes ont un rôle majeur à jouer.

Paris, ville-refuge, portera toujours la voix de celles et ceux dont les droits ont été bafoués de la manière la plus injuste qu'il soit.

Ville de Paris

Paris continuera de développer des solutions pour accueillir et accompagner les personnes venues chercher y refuge, comme nous le faisons depuis 2016.

À vos côtés aujourd'hui, et à la place qui est la sienne, Paris est fière de lancer cet appel à la mobilisation aujourd'hui.

Nous avons tous un rôle à jouer pour que le viol soit reconnu comme une arme de guerre et, qu'à ce titre, il soit jugé, puni.

Pour que ces violences infâmes cessent enfin.

Je vous remercie.